



**PROGRAMME D'INDICATEURS DU RENDEMENT SCOLAIRE
(PIRS)**

Rapport sur l'Évaluation en Écriture III 2002

Points saillants

Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) a été conçu en 1989, par les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] comme un programme d'évaluations pancanadiennes du rendement des élèves dans des matières de base. Ces évaluations sont administrées par cycle afin de mesurer le rendement des élèves dans le temps en mathématiques, en lecture et écriture, et en sciences. Deux cycles complets ont été menés dans les années 90 – le cycle I entre 1993 et 1996 et le cycle II entre 1997 et 1999 – auprès de deux groupes d'âges, soit des élèves de 13 et de 16 ans.

Le troisième cycle a débuté par l'Évaluation des Mathématiques III en 2001 et s'est poursuivi en 2002 avec l'Évaluation en Écriture III. Ce domaine a précédemment été évalué dans le cadre des évaluations en lecture et écriture de 1994 et 1998. Cependant, pour le troisième cycle, l'écriture a fait l'objet d'une évaluation distincte. Il en sera de même pour la lecture en 2005.

Les instruments de l'Évaluation en Écriture III, conçus, élaborés et révisés par des représentantes et représentants des provinces et territoires, ont été administrés à environ 24 000 élèves anglophones et francophones. Quelques modifications ont été apportées aux instruments et aux procédures de correction des évaluations précédentes en écriture du PIRS afin de refléter les pratiques pédagogiques actuelles. Bien que la nature de l'évaluation et des critères de correction reste la même, le rapport n'établit aucune comparaison avec le rendement obtenu par les élèves dans les années 90, car les changements apportés sont trop importants. De plus, pour l'évaluation de 2002, une nouvelle tâche a été ajoutée pour établir un lien entre les capacités de pensée critique et celles associées à l'écriture. L'analyse des résultats de cette étude exploratoire figure dans la seconde partie du rapport public, intitulée *L'Étude secondaire*.

Niveaux de rendement

L'équipe de développement qui a conçu l'évaluation a également formulé les critères servant à mesurer le rendement des élèves sur une échelle de cinq niveaux représentant un continuum de compétences en écriture acquises par les élèves au cours de leur scolarité primaire et secondaire en langue. Par conséquent, la même évaluation a été administrée auprès des deux groupes d'âge, soit les élèves de 13 ans et ceux de 16 ans. Il était attendu

que la plupart des élèves de 13 ans atteignent au moins le niveau 2 et la plupart des élèves de 16 ans, au moins le niveau 3.

Le tableau ci-dessous présente les descriptions générales des critères employés pour chaque niveau de cette évaluation. Le niveau 1 décrit les compétences initiales en écriture tandis que le niveau 5 décrit les connaissances et compétences acquises par un élève à la fin de sa scolarité ou approchant la fin de ses études.

Niveau de rendement	Exemples des critères de niveau
Niveau 1	Le texte démontre une utilisation rudimentaire et incertaine des composantes de base de l'écriture en rapport avec son intention. L'unification des éléments n'est pas évidente. Une impression d'extrême simplicité et/ou de fragmentation et/ou de non fini se dégage du texte.
Niveau 2	Le texte démontre une application incertaine et/ou inégale des composantes de l'écriture en rapport avec son intention. L'unification de certains éléments est apparente, mais le développement demeure sommaire et/ou inconsistant. Une impression de simplicité et/ou d'inégalité se dégage du texte.
Niveau 3	Le texte démontre la connaissance des diverses composantes de l'écriture appropriées à son intention. En général, le texte est unifié; le développement est général, fonctionnel et se tient en grande partie jusqu'à la fin. Une impression de clarté se dégage du texte.
Niveau 4	Le texte démontre un contrôle efficace des diverses composantes de l'écriture appropriées à son intention. Le texte est unifié; le développement est clair et complet; l'ensemble forme un tout qui se tient bien. Une impression de réflexion se dégage du texte.
Niveau 5	Le texte démontre une maîtrise assurée et efficace des diverses composantes de l'écriture appropriées à son intention. Le texte est pleinement unifié; le développement est précis et complet; les éléments se renforcent les uns les autres. Une impression de perspicacité et de recherche se dégage du texte.

De plus amples renseignements au sujet de ces critères, y compris des exemples de travaux d'élèves, se trouvent dans le rapport public, intitulé *Rapport sur l'évaluation en Écriture III, PIRS (2002)*, disponible sur le site Web du CMEC à www.cmec.ca.

Attentes pancanadiennes

À l'automne 2002, un groupe de représentantes et représentants pancanadiens, composé d'éducatrices et éducateurs ainsi que de personnes ne faisant pas partie du milieu de l'éducation, provenant de divers secteurs de la société a établi un ensemble d'attentes pour aider à interpréter les résultats réels des élèves. En général, les résultats des élèves canadiens des deux groupes d'âge correspondent aux niveaux attendus par le groupe d'établissement des attentes, sauf ceux des élèves de 16 ans au niveau 3. Les détails de ces résultats figurent à la section du rapport intitulée *Résultats de l'évaluation en Écriture 2002*.

Rendement en écriture selon le sexe

Le rendement en écriture des garçons et des filles des deux groupes d'âge diffère de manière significative. Les filles font constamment preuve d'un rendement supérieur à celui des garçons pour les deux groupes d'âge et ce, à presque tous les niveaux. Ces différences ont également été constatées dans les résultats obtenus par les élèves canadiens à l'étude des compétences en lecture des élèves de 15 ans du PISA-OCDE.

Comparaisons pour le Canada et chaque instance

Le tableau suivant compare les résultats de chaque instance aux résultats globaux du Canada. L'évaluation a été conçue de façon à ce que la plupart des élèves de 13 ans soient en mesure d'atteindre au moins le niveau 2 et la plupart des élèves de 16 ans au moins le niveau 3.

Instances¹ ayant un rendement supérieur ou environ égal à celui du Canada²	
Élèves de 13 ans au niveau 2 ou supérieur	
Canada (A) ³ (82,4 p. 100 ont un rendement égal ou supérieur au niveau 2)	Alberta Colombie-Britannique Manitoba (A) Ontario (A) Québec (A)
Canada (F) (87,3 p. 100 ont un rendement égal ou supérieur au niveau 2)	Québec (F)
Élèves de 16 ans au niveau 3 ou supérieur	
Canada (A) (57,7 p. 100 ont un rendement égal ou supérieur au niveau 3)	Alberta Colombie-Britannique Manitoba (A) Nouveau-Brunswick (A) Terre-Neuve-et-Labrador Ontario (A) Québec (A) Saskatchewan
Canada (F) (71,7 p. 100 ont un rendement égal ou supérieur au niveau 3)	Québec (F)
¹ Les instances sont classées par ordre alphabétique. ² Les différences de résultats sont statistiquement importantes seulement lorsque les intervalles de confiance NE SE CHEVAUCHENT PAS. Les résultats détaillés figurent dans le rapport public. ³ (A) = Population anglophone (F) = Population francophone	

Aucune comparaison entre les résultats de 2002 et ceux de 1994 et 1998

Les procédures administratives, les épreuves et les critères de correction de l'évaluation en Écriture III de 2002 ayant subi des changements, il n'est pas pertinent d'établir des comparaisons directes du rendement au fil du temps et ce rapport n'en contient aucune.

Dispositions intellectuelles des élèves

L'Évaluation en Écriture III du PIRS a pris l'initiative de concevoir un instrument limité mais pertinent visant à étudier les processus de raisonnement des élèves lorsqu'ils sont priés de réagir à un texte simple mais stimulant. Il a été présumé que des dispositions

intellectuelles bien ancrées seraient associées à des niveaux supérieurs de rendement en écriture.

Cette étude secondaire tend à confirmer les suggestions des scientifiques de la cognition et des chercheuses et chercheurs du domaine de la pensée critique. Les élèves qui font intervenir des dispositions intellectuelles de haut niveau, en particulier une analyse exhaustive d'un point particulier et un jugement critique, font également preuve de compétences en écriture de haut niveau, comme le montre les résultats de cette évaluation. Selon le CMEC, ce type d'étude fournira d'autres possibilités d'élaborer des instruments pertinents et valides permettant de mesurer certaines compétences génériques dans le cadre des futures évaluations du PIRS ou autres types d'évaluations.

Contexte de l'apprentissage

Afin de mieux comprendre les contextes personnels et scolaires dans lesquels les élèves canadiens apprennent à écrire, trois questionnaires ont été élaborés auxquels les élèves, leur enseignante ou enseignant et leur directrice ou directeur ont répondu. Le document intitulé *Les élèves et l'écriture : Contexte canadien* présente les résultats de ces questionnaires et une analyse du lien qui existe entre les variables individuelles et scolaires et le rendement en écriture. Une analyse des données plus détaillée figure dans le *Rapport technique de l'Évaluation en Écriture III* qui sera publié dans le courant de l'année.